

Lettre du projet

N°2 - SEPTEMBRE 2016



© Teddy Seguin

RENOUVELLEMENT URBAIN

ÇA DÉMARRE !

C'est officiel, la rénovation a commencé. La démolition du bâtiment G à La Castellane est le point de départ d'une série d'opérations d'aménagement qui vont transformer le quartier et l'ouvrir à son environnement.

On a beaucoup parlé ces dernières années du projet de La Castellane et de la rénovation du quartier. Mais les habitants s'impatientaient faute d'action concrète. Avec la démolition du bâtiment G et les premiers chantiers, tout le monde a compris que cette fois c'était la bonne. Globalement, l'idée est d'améliorer les

conditions de vie de la cité et pour cela de mieux le relier aux quartiers voisins. Bien sûr, cette évolution prendra du temps, mais elle se fera en association avec les habitants.

Suite à la démolition du parking de la Tartane, des aménagements transitoires pour animer le futur axe central seront réalisés très prochainement. Ils permettront d'occuper l'espace pendant quelques années et de répondre aux envies des habitants. Des ateliers de concertation à ce sujet sont en cours pour permettre à chacun des riverains de contribuer à ce projet.

Le bâtiment G et La Tartane laissent place à un espace public

La démolition du bâtiment G c'est une page de l'histoire du quartier qui se tourne. Une autre va vite s'écrire avec les habitants.

« Le premier acte du projet de renouvellement urbain est la démolition de ce bâtiment, parce qu'il est le signe de l'ouverture de la cité sur le reste des quartiers de la ville. C'est un geste fort » a déclaré Arlette Fructus, présidente du GIP Marseille Rénovation Urbaine, lors de la démolition du bâtiment G, le 11 mai dernier. Pour l'occasion, la secrétaire d'État chargée de la ville, Hélène Geoffroy, était elle aussi venue à La Castellane.



© Teddy Seguin

UNE DÉMOLITION PAR ÉTAPES

La démolition du bâtiment, qui datait des années 1970, a nécessité trois étapes : le désamiantage a permis de retirer ce matériau dangereux pour la santé ; le curage a, ensuite, permis de débarrasser l'immeuble de la plomberie, de l'électricité et des sanitaires ; enfin, le bâtiment a été « grignoté », un type de démolition qui permet de récupérer, de trier et de recycler les matériaux de construction.

BIENTÔT LES AMÉNAGEMENTS TRANSITOIRES

Parallèlement, les travaux de démolition du parking de la Tartane ont été menés. Terminés à la fin juillet, ils ont laissé place début août aux travaux préparatoires en vue des aménagements transitoires. Les travaux seront engagés sur l'espace libéré par les démolitions et permettront de réaliser les suggestions des habitants : aires

de jeux pour enfants, bancs, espaces pour organiser des événements...

La démarche de concertation se concrétisera quasi immédiatement : les travaux d'aménagement se dérouleront dès cet automne. Chacun pourra en profiter très bientôt et pendant les quatre prochaines années. Ensuite, l'espace public définitif du cœur du quartier sera réalisé.

LA PLACE DE LA TARTANE N'ATTEND PAS !

D'ici quatre ans, la Place de la Tartane va se transformer en un large espace public, est-ouest, qui ouvrira la Castellane au reste de la ville. En attendant, pour concevoir les aménagements transitoires, les habitants ont été invités à exprimer leurs attentes sur le devenir de l'espace libéré par les récentes démolitions. Depuis juin, les bailleurs et leur syndic (Eriila), Jérôme Mazas, paysagiste et Étienne Ballan, sociologue-urbaniste, accompagnent habitants et commerçants pour penser l'aménagement en collaboration avec l'assemblée des habitants du

centre social. Lors de réunions ou d'ateliers, différents besoins ont été formulés : jeux, amélioration de la sécurité, installation de bancs et de poubelles, rénovation de la galerie marchande, stationnement... Des propositions concrètes ont suivi comme un espace central de jeux, une place pour des événements festifs, un accès facilité à la galerie pour les poussettes et les personnes à mobilité réduite. À la rentrée, ceux que le souhaitent pourront se concentrer sur des questions précises, comme la localisation des bancs ou des jeux, qui seront conçus en collaboration avec les habitants.



Un atelier de concertation avec les concepteurs des espaces transitoires.

Deux importantes réunions en janvier et en mars ont permis de faire le point sur le devenir de certains équipements publics du quartier.

La question des équipements publics suscite toujours de l'intérêt et quelques inquiétudes. En janvier, elle a été débattue au Comité de pilotage du projet. En présence des représentants du conseil citoyen et de l'AEC de La Castellane, les partenaires publics et privés du projet de renouvellement urbain s'étaient entendus sur quelques orientations. En mars, elles ont été communiquées aux habitants lors d'une réunion publique. En voici quelques exemples.

UNE NOUVELLE OFFRE DE GARDE D'ENFANTS POUR LE SECTEUR

Aujourd'hui la garde d'enfants dans le secteur La Castellane-La Bricarde se résume à un multi-accueil municipal de 60 berceaux et à une halte-garderie à La Castellane gérée par l'AEC de La Castellane. C'est insuffisant par rapport aux besoins des familles. La halte garderie devrait, à l'avenir, être capable de distribuer des repas aux enfants. Mais c'est surtout un nouvel équipement qui est en réflexion. Il comprendra entre 40

et 50 berceaux et proposera des gardes occasionnelles autant qu'une garde régulière. Sa localisation est actuellement à l'étude.

LA RELOCALISATION DU CENTRE SOCIAL D'ICI QUATRE ANS

Le centre-social de La Castellane devrait être relocalisé à la place de l'ancienne station-service Shell vers 2020. Cet emplacement est stratégique puisqu'il sera au cœur de la future « place porte », au croisement du boulevard Henri Barnier et du futur espace central de La Castellane. Plus visible et plus accessible, le centre social s'ouvrira davantage aux publics des autres quartiers tout en conservant un rôle de proximité.

L'ÉCOLE SAINT-ANDRÉ LA CASTELLANE À RECONSTRUIRE

Les partenaires de la rénovation sont unanimes : les problèmes actuels que rencontre ce groupe scolaire (fort isolement, gestion technique) imposent sa démolition. Il s'agit désormais de réfléchir collectivement, éducation nationale, ville, urbanistes, parents d'élèves habitants, à la meilleure solution pour doter le quartier Castellane-Bricarde d'un nouvel équipement scolaire qui favorise la réussite éducative.



Boulevard Barnier, un autre rôle

Le projet de renouvellement urbain passe par l'ouverture de la cité sur la ville, l'amélioration des espaces publics et celle des déplacements piétons, en particulier des traversées du quartier. À elle seule la transformation du boulevard Henri Barnier concentre l'essentiel de ces objectifs. Aujourd'hui dédié aux voitures, le boulevard aura des trottoirs plus larges pour améliorer le confort des piétons. La circulation à double sens sera maintenue, mais une voie réservée aux bus est envisagée, ainsi que des pistes cyclables. L'autre changement majeur c'est la « place-porte », un nouvel espace public au point de jonction entre le boulevard Henri Barnier, le collège, La Castellane et la liaison piétonne vers La Bricarde par le jardin Barnier-Mollard. Il accueillera des équipements dont le centre social, des services et commerces, et offrira un lieu d'animation et de rencontre pour les habitants de tous les quartiers voisins.



À la Bricarde, des aires de jeux coproduites

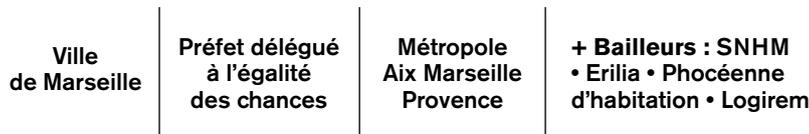
Au départ, la série d'ateliers organisés par l'Université du Citoyen portait largement sur la question de la citoyenneté. Depuis janvier, elle s'est réorientée sur un travail de co-construction d'espaces pour enfants. Les espaces de jeux de La Bricarde connaissent beaucoup de problèmes

et de nombreuses revendications avaient été exprimées par les habitants : manque de poubelle, absence de jeux pour les jeunes enfants, présence dangereuse des deux roues...

Le bailleur, Logirem, a entendu les attentes des habitants. Le dernier atelier,

en mai, a permis de leur présenter le projet auquel ils ont été associés. Il comprendra des zones de jeux pour les différents âges, dont les plus petits. Le mobilier urbain (bancs, poubelles) sera choisi en septembre.

LES ACTEURS



- Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
- CAF
- Caisse des Dépôts
- Département des Bouches-du-Rhône
- Conseil régional PACA
- Métropole Aix Marseille Provence
- Ville de Marseille
- + Bailleurs : SNHM, Erilia, Phocéenne d'habitation, Logirem



- Architectes-urbanistes : Jornet-Llop-Pastor
- Sociologues : In città

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET (CALENDRIER PRÉVISIONNEL)

